

# COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CCJ

## DU MERCREDI 20 OCTOBRE 2021

**Etaient présents** : Cyprien CAILLAUDAUD, Loula CHARVAIS, Agathe DREVILLE-LIAGRE, Lauryne GERVAIS, Mathilde LAURIER, Gaspard LEBRUN, Amélie LEGUEL, Pierre MAILLART, Launy MICHOU, Arthur PITZ.

**Commission Action Jeunesse** : Jean-Marc MASSÉ (Vice-Président), Pascal FOULON, Éric DODET, Daniel BOCQUET, Raymond DOUARE, Isabelle BRIARD, Marie-Christine LEMOINE.

**Absents excusés** : Clément MILTON, Eléna VALTON, Bruno GUITTARD, Carl LEQUERTIER, Thomas BAUDET, Chantal BOUSCARY, Lola LABOUACHRA, Elyna CHEREL.

**Secrétaire de séance** : Adeline BOIZARD.

### **ORDRE DU JOUR :**

1. Remise des écharpes lors de la cérémonie du 11 novembre 2021
2. Questions diverses

Jean-Marc MASSÉ remercie les jeunes conseillers et les personnes présents lors du ramassage des déchets organisé en Bords de Loire le samedi 16 octobre 2021 de 9h30 à 12h00.

Peu de déchets ont été récoltés, cela est positif et démontre que les promeneurs font plus attention.

Il est aussi à noter que les employés communaux nettoient régulièrement la commune également.

#### **1. Cérémonie du 11 novembre 2021 :**

Jean-Marc MASSE rappelle que le jeudi 11 novembre 2021 se tiendra la cérémonie de la commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918.

Il est prévu de remettre l'écharpe officielle du Conseil Communal des Jeunes aux Conseillers ce jour-là ainsi que le drapeau du C.C.J.

Une invitation va être adressée à tous les membres.

Les familles pourront assister à la cérémonie, qui cette année, en raison d'une amélioration du contexte sanitaire se déroulera avec tous les participants habituels et la population.

Agathe DREVILLE-LIAGRE s'est proposée pour devenir le nouveau porte-drapeau du C.C.J. et Jean-Marc MASSÉ la remercie pour son engagement.

Raymond DOUARE ne peut pas encore affirmer qu'il y aura une distribution de bleuets comme les autres années.

Il est rappelé aux jeunes conseillers ce que cette distribution représente :

*Les Bleuets sont le symbole de la solidarité nationale envers les anciens combattants et les victimes de guerre et sont proposés le jour de la cérémonie aux personnes qui font un don.*

*Les fonds récoltés à cette occasion sont destinés aux combattants, mais également à toutes les victimes de guerre et du terrorisme.*

*Cette tradition trouve son origine pendant la Première Guerre mondiale (1914-1918). Au cours du conflit, les Poilus avaient en effet pour habitude de surnommer «bleuets» les nouveaux soldats, en référence à leur uniforme bleu encore immaculé avant le combat.*

## **2. Questions diverses**

Jean-Marc MASSE rappelle également aux membres du C.C.J. et de la Commission Jeunesse la collecte de denrées alimentaires organisées par la Banque Alimentaire.

Elle se déroulera pour la commune de Saint-Ay les vendredi 26 et samedi 27 novembre 2021 devant le magasin Lidl.

Les Jeunes conseillers peuvent se rendre disponible une ou deux heures entre 9h30 et 18h00 le vendredi et/ou le samedi à leur convenance.

Ils seront accompagnés par les membres de la Commission Jeunesse et des élus municipaux.

Il est proposé que les personnes disponibles envoient un mail à Adeline pour donner leur disponibilité et ainsi répartir au mieux la présence de chacun.

### **Pierre :**

\* L'escalier pour descendre en Bords de Loire à Cropet est abîmé, une marche est cassée.

Réponse : Le Directeur des Services Techniques sera informé de cette demande.

\* Sur le bord de la Route Départementale entre Cropet et la rue de la Seigneurie, il y a beaucoup de déchets. Aucune poubelle n'est disponible sur cette partie de la commune.

Réponse : Le Directeur des Services Techniques sera informé d'une demande de poubelle supplémentaire. Une action de sensibilisation peut aussi être menée. Il semble que les déchets proviennent plus des voitures que des piétons qui empruntent cet axe à pied.

\* A Cropet, il y a un problème de sécurité lorsque les personnes descendent du car. En effet, les automobilistes impatients doublent le car en franchissant la ligne blanche.

Réponse : La municipalité peut difficilement empêcher ces comportements dangereux.

\* De la rue de la Gare en allant vers la Bretagne, il n'y a pas de visibilité si on ne roule pas sur les pistes cyclables.

Réponse : Les pistes cyclables sont faites pour être empruntées par les élèves de l'école primaire et du collège. Un plan des pistes cyclables existantes pourrait être communiqué à tous les jeunes de Saint-Ay.

### **Cyprien :**

\* L'arrêt Cropet a été changé, il n'y a plus d'abri. Peut-on remettre un abri à cet arrêt de car ?

Réponse : C'est la Région qui gère le transport scolaire. Une demande lui sera adressée en ce sens.

**Agathe** :

\* Beaucoup de camions stationnent sur les trottoirs de la Route Départementale, entre le garage et l'étude de notaire.

Réponse : La seule autorisation est donnée pour le stationnement en face des terrains dit de « La Couture », soit en face de l'étude de notaire sur le trottoir et également sur le parking près du gymnase.

Le Directeur des Services Techniques sera informé d'une demande pour apposer des panneaux d'interdiction de stationner pour les poids lourds. Pour résoudre ce problème, il convient de réfléchir à créer une aire de stationnement pour les camions qui serait annoncée par des panneaux.

**Arthur** :

\* Route de la Bretagne, certains collégiens slaloment entre la piste cyclable, la piste piétonne et la route. Cela peut être dangereux et les automobilistes doivent s'arrêter parfois.

Réponse : Il faut réfléchir à une solution de sécurisation entre la piste piétonne et la route de la Bretagne. Des barres horizontales pourraient être installées derrière les massifs pour limiter ces comportements dangereux.

**Mathilde** :

\* Le C.C.J. pourrait créer une gourde pour remplacer les bouteilles d'eau.

Réponse : Cela peut être une bonne idée d'action. Lors des manifestations du Téléthon, de tels produits sont déjà proposés. Il convient également de réaliser une étude sur le coût de fabrication et de personnalisation de ce type de produit et réfléchir à qui celui-ci serait vendu.

\* Sur le trottoir sous le pont de la Gare, le croisement entre les piétons et vélos est dangereux. En effet, certains cyclistes ne descendent pas de vélo.

Réponse : Un rappel et une mise en valeur des panneaux demandant aux cyclistes de descendre de vélo peuvent être effectués.

Isabelle Briard propose de donner systématiquement un coup de sonnette pour annoncer son arrivée.

Jean-Marc MASSÉ propose l'installation d'un miroir en face afin que les cyclistes et piétons puissent mieux voir l'arrivée d'une personne dans le sens inverse.

**La date de la prochaine réunion est fixée le mercredi 8 décembre 2021 à 19h15 à la mairie annexe.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00.